

1818

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,
30 OCTOBRE 1848.

MONSIEUR,

La contribution de votre paroisse à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, pour l'année courante, n'étant pas encore entre les mains du trésorier, je prends la liberté de vous inviter à faire en sorte qu'elle lui parvienne avant le 15 du mois prochain, attendu qu'il lui importe de clore ses comptes à cette époque.

Je suis avec estime,

Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

✠ JOS. ARCHEV. DE QUÉBEC.